

L'ÉCHO DE BONREPOS

SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL—OCTOBRE 2014

DANS CE NUMÉRO

VIE MUNICIPALE	2/3
ENVIRONNEMENT	4
LA PAGE DU CITOYEN	5
VIE ASSOCIATIVE	6/7
A RETENIR...	8

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H

L'ÉCHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos sur Aussonnelle

Directeur de la publication : Daniel GASC

Photos : I. Caubet

Associations

Maquette et mise en page : Eric Vidal

Imprimé par BCR Imprimeur

Zone artisanale Lafourcade

32200 GIMONT



La période des vacances estivales est oubliée et la rentrée effective depuis lors pour la plupart d'entre nous. Nos enfants ont ainsi retrouvé le chemin de l'école en s'adaptant aux nouveaux rythmes scolaires. Ces derniers, concomitamment à l'ouverture d'une classe de maternelle, nous ont amené à réaménager nos locaux et à mettre en œuvre une organisation adaptée au mieux pour le satisfecit général. Notre fête locale qui annonce la reprise des activités, agrémentée pour la première année d'un feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands, s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Toute ma reconnaissance aux membres du comité des fêtes qui se sont investis sans comp-

ter durant ces trois jours.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cet été 8 jeunes filles de l'association « Jeunesse et reconstruction » venant de différents pays, lesquelles ont contribué à de menus travaux dans notre village et privilégié de nombreux échanges socioculturels avec la population, une expérience que nous encourageons et digne d'être renouvelée.

EDITO

La dynamique associative est omniprésente avec de nombreuses animations qui nous attendent sur les mois à venir, l'occasion à nouveau de témoigner toute ma reconnaissance aux bénévoles qui s'y emploient. Vos élus poursuivent leur mission dans le cadre de

nos engagements, les travaux de mise aux normes de notre salle des fêtes sont programmés à la fin de ce mois suivis du chantier de viabilisation des « Saules », en préalable à la construction de deux logements destinés à la location.

Les temps s'annoncent néanmoins difficiles avec un avenir incertain pour nos collectivités locales du fait des réformes en cours et de la rigueur budgétaire venant « d'en haut », un contexte conjoncturel qui anime d'autant plus notre volonté de défendre nos communes, leur autonomie et leurs moyens d'actions pour leur mission première : le bien-être de leurs administrés.

Bonne rentrée à tous.

Votre dévoué

Daniel GASC

LISTES ÉLECTORALES : INSCRIVEZ-VOUS !

Afin de pouvoir voter en 2015, que vous soyez Français ou ressortissant de l'Union européenne, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre lieu de résidence.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies. En dehors de cette situation, et en particulier pour tous ceux qui viennent de s'installer à Bonrepos, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire auprès de la mairie.

La date limite d'inscription est fixée au **31 décembre 2014**.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Internet, téléphone fixe).



VIE MUNICIPALE

BONREPOS EN FÊTE



Cette année marquera un tournant dans l'histoire de la fête locale de Bonrepos avec de nombreuses innovations qui ont remporté un franc succès et une affluence record. Le samedi, à l'initiative de la municipalité, les joutes d'antan ont été remises au goût du jour avec l'organisation d'Olympiades qui ont vu les quartiers de Bonrepos « s'affronter » autour de jeux de forces et d'adresse. L'occasion de franches parties de rigolades. Rempartés par la « route d'Empeaux » pour les enfants et « Les jardins de l'Aussonnelle » pour les adultes, les trophées seront remis en jeu l'année prochaine. Pendant ce temps, les boulistes, fidèles au rendez-vous, se posaient toujours la même question : tu tires ou tu pointes ? Une après-midi conclue en douceur avec la démonstration de dressage équestre de Laurence Couret. A la nuit tombée et pour la première fois selon le souhait

de la municipalité, un feu d'artifice musical est venu illuminer le ciel de Bonrepos, ponctué de ah ! et de oh ! qui témoignaient de sa grande qualité. Puis la musique a repris ses droits jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Fête patronale oblige, le dimanche a débuté par une messe musicale, un temps de recueillement au cimetière et un dépôt de gerbes au monument aux morts. Puis vinrent des moments plus festifs autour du vin d'honneur offert par la municipalité. Une occasion pour saluer une dernière fois, avant leur départ, les huit

jeunes filles de l'association Jeunesse et Reconstruction qui ont passé trois semaines à Bonrepos. Leur enthousiasme et leur sympathie auront conquis tous ceux qui ont eu l'occasion de les côtoyer. Repas et bal ont clôturé ce week-end inscrit dans la plus pure tradition des fêtes de village où tous réunis partagent les mêmes réjouissances.

Isabelle Caubet



VIE MUNICIPALE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX REPOSIENS



Organisée le jeudi 2 octobre, la cérémonie de bienvenue à destination des nouveaux arrivants est désormais un rendez-vous régulier. Cette année, 70 familles étaient conviées, arrivées à Bonrepos depuis 2012. Une occasion pour Monsieur le maire, Daniel Gasc, de préciser la politique menée en matière de déve-

loppement et d'urbanisme : le souci de préserver l'âme du village et de maintenir la capacité d'accueil des équipements municipaux et des services confèrent à opter pour une croissance mesurée. Car si la commune atteint aujourd'hui près de 1200 habitants, ce qui engendre de nouveaux aménagements tels que par exemple l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle, il n'en demeure pas moins que les investissements sont maîtrisés sans augmentation de la fiscalité locale. Présenter le village, c'est aussi mettre en évidence le tissu associatif de Bonrepos qui contribue largement à insuffler du bien-vivre ensemble au village. En témoignent les actions présentées par leurs présidents respectifs. Un moment intimiste conclut par le verre de l'amitié, propice aux échanges et à faire connaissance les uns, les autres.

Isabelle Caubet

RENTRÉE SCOLAIRE 2014 : DES CHANGEMENTS

Les nouveaux rythmes scolaires et l'évolution de la population infantile a provoqué quelques changements :

162 élèves inscrits.

Une classe supplémentaire est créée en lieu et place de la Bibliothèque et le bâtiment de l'école comporte ainsi à 7 classes: 3 en maternelle et 4 en élémentaire. Cet espace, vital pour le fonctionnement de l'école, a du être recréé dans une partie de la surface du restaurant scolaire. Elle sera également employée pour l'extension de l'ALAE. Ainsi, deux groupes de grands et de petits pourront s'adonner aux animations ludiques de façon séparée et confortable. Par voie de conséquence, les repas seront servis en deux services. L'animation est assurée par groupe tout au long de la période d'interclasse.

Les nouveaux rythmes scolaires

Désormais, les élèves ont classe sur 9 demi-journées au lieu de 4 jours.

Ceci provoque un allègement quotidien du temps scolaire pour les élèves et, de fait, une extension des temps d'animation (ALAE du mercredi matin, ALAE du soir permettant la mise en

place d'Ateliers Educatifs à raison de ¼ d'heure par jour de classe, sauf le mercredi).

Ces changements ont un impact non négligeable sur les finances de la **commune** impliquant des frais en sus de personnels pour la garderie du mercredi midi, l'entretien des locaux (un jour de plus d'emploi des locaux par semaine) et des charges de fournitures scolaires pour des élèves devenus plus nombreux.

Les aménagements liés à la nouvelle classe, au mobilier et au restaurant scolaire (cloison séparatrice) ont aussi nécessité des investissements supplémentaires.

Pour la **Communauté des Communes** en charge de l'ALAE, la mise en place d'animateurs supplémentaires pour cause d'augmentation des effectifs scolaires d'une part, et d'autre part des temps d'animation rajoutés dans le cadre de la prise en charge des enfants de 7h30 à 19h les jours pleins et dorénavant les mercredis matins (4h30 d'amplitude chaque semaine en sus pour le nombre d'encadrants requis), impliquent également des dépenses nouvelles.

Jean-Pierre Combret

L'ÉCOLE : UN LIEU DE RENCONTRE

Jeudi 4 septembre à l'école, des jeunes filles étrangères sont venues nous parler de leur pays. Il y avait Afra la catalane, Marta et Almuneda les espagnoles, Wori et Worla les japonaises, Francesca l'italienne, Vilva la grecque et Sonia la française. Elles font parties de l'association « jeunesse et reconstruction ».

Woria avait un kimono et nous a chanté le générique de Totoro. Elles nous ont montré où se situe leur pays et où elles habitent. Elles nous ont appris des mots de leur pays : bonjour, salut, merci, de rien, je m'appelle, au revoir. A la fin de l'année, on doit pouvoir les prononcer dans toutes ces langues. Elles avaient fait des affiches sur leur pays avec les plats, les villes de chez elles, leurs traditions.

A la fin nous sommes allés dans la cour des maternelles et on leur a offert des spécialités françaises pour faire un bon petit repas français et nous leur avons offert nos jolis dessins.



Les élèves de CM1-CM2

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

La communauté de commune (CCRCSA) assure la collecte des déchets sur les 26 points implantés à Bonrepos-sur-Aussonnelle. A cela s'ajoutent 2 points de récupération du verre (place du couchant et ZA du Tourneris), complétés par un point de collecte de vêtements dans cette même zone d'activité.

Face aux incivilités chroniques constatées, nous vous rappelons les règles applicables pour la gestion de vos déchets.

1. CONTENEURS À ORDURES MÉNAGÈRES.

Les conteneurs verts reçoivent les déchets courants non recyclables : restes de repas, vaisselle cassée, sacs plastiques et films plastiques, pots et barquettes en plastiques (yaourts, compote, crème fraîche, portions à emporter), polystyrène, serviettes, nappes et papiers gras ou sales.

2. CONTENEURS POUR TRI SÉLECTIF.

Les conteneurs jaunes reçoivent les déchets recyclables :

- les boîtes en métal : conserves, canettes, ...
- les cartons d'emballage : paquets de céréales, de gâteaux,

de riz, etc.

- les briques alimentaires : lait, jus de fruits, crème fraîche en brique, etc.
- les papiers non gras et non souillés, journaux, magazines, prospectus publicitaires, etc.
- les bouteilles en plastique : eau, jus de fruits, huile, eau de javel, etc.
- les flacons et bidons plastique : shampooing, gel douche, ...
- les emballages et barquettes en aluminium ou métal.

3. DÉCHETTERIE DE SAINT-LYS.

Pour tous les autres déchets, la déchetterie de Saint-Lys est à votre service gratuitement.

4. ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS.

Mensuellement, la CCRCSA peut procéder à l'enlèvement de vos objets encombrants (dans la limite de 1 m³). Un formulaire de demande est à votre disposition auprès de la mairie.

Thierry Chebelin

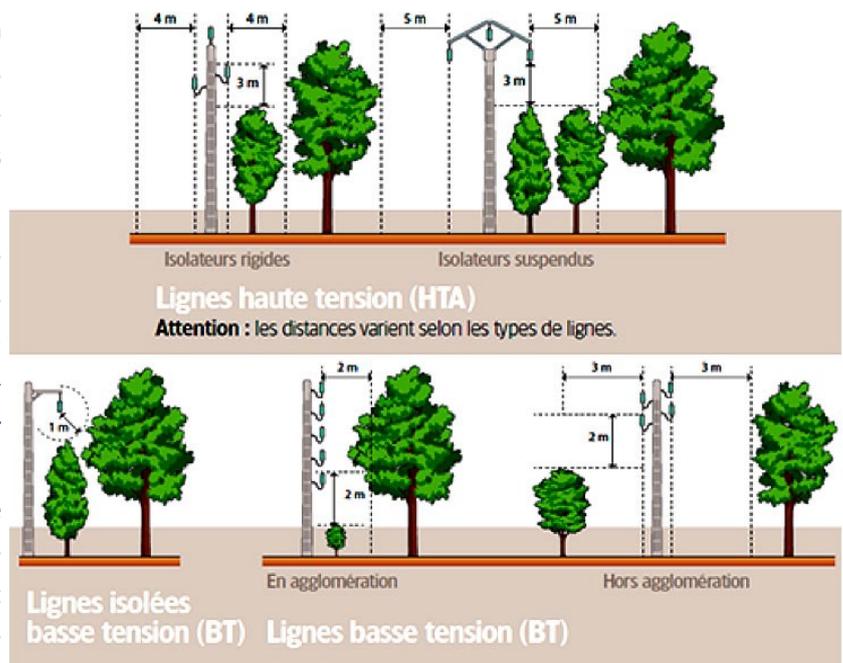


ELAGUEZ VOS ARBRES À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement de l'électricité et des télécommunication, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Il est important de savoir qu'en cas de chute d'arbre sur ces lignes, le propriétaire ou le locataire, en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés. Les concessionnaires concernés pourront ainsi lui demander réparation des préjudices subis. Il est donc de la responsabilité de chacun de prendre en charge l'élagage si la plantation de l'arbre est postérieure à la mise en place des lignes ou si le réseau est situé en domaine public et l'arbre en domaine privé. Les distances entre les branches et les lignes doivent respecter la réglementation (voir schéma).

Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou le confier à une entreprise agréée de votre choix à vos frais, après un contact préalable avec les concessionnaires.



LA PAGE DU CITOYEN

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Les communes et particulièrement celles dotées d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondabilité, ont obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour le 31 décembre 2014 au plus tard, il s'agit là d'une réponse de proximité au plan ORSEC.

En cas de sinistre quel qu'en soit la nature, inondations, incendies, intempéries, pollutions,... la commune et notamment son maire a la responsabilité de tout mettre en œuvre le cas échéant en vue de réagir efficacement et limiter ainsi toute conséquence préjudiciable.

La municipalité en étroite concertation avec le Centre Communal d'Aide Sociale, et sans attendre cette obligation s'était déjà mobilisée, notamment en suite aux intempéries survenues en janvier 2009, pour établir une organisation d'anticipation.

Le PCS s'appuie sur la mise en œuvre de dispositifs après avoir ciblé les risques auxquels la commune est exposée. Après une présentation générale de notre commune, y seront détaillés un bref historique des catastrophes ayant affecté notre village (crue de nos rivières dans les années 1970 non vécue depuis lors, tempêtes...), les mesures préventives que

nous entendons prendre, la conduite à tenir et les consignes de sécurité appropriées. Ceci s'articule à travers des dispositifs communaux d'alerte, d'action, d'évacuation et d'accueil de la population éventuellement sinistrée, sans omettre les outils de communication et la diffusion de numéros d'urgence.

Les zones plus exposées de par leur situation et leur environnement seront alors identifiées en fonction d'une hiérarchie des risques auxquels elles s'exposeraient.

Il est impératif de recenser les moyens mobilisables sur notre commune tels que la réalisation d'un inventaire des moyens de logistiques, des personnes, des entreprises, des associations susceptibles d'apporter une aide circonstanciée. Les référents désignés notamment pour l'opération voisins vigilants par quartier peuvent jouer un rôle prépondérant.

Une fois élaboré, le Plan Communal de Sauvegarde, soumis à arrêté du maire, seule autorité dans ce cadre, sera alors transmis aux services de la Préfecture, devra être régulièrement réactualisé et périodiquement diffusé auprès de la population.

Daniel Gasc

Nous faisons appels aux personnes qui se proposeraient de venir en aide au cours d'un éventuel sinistre (évoluant au sein d'organismes de secours, propriétaires de tout terrains, de tronçonneuses, détenant des capacités d'hébergement provisoire au-delà de nos propres structures communales, etc.).

Nous remercions ainsi les personnes « candidates » de s'inscrire en précisant la nature de leur contribution auprès de la mairie et/ou via notre site internet.

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE SALLE DÉTENTE ?

Derrière la mairie, dans les préfabriqués autrefois occupés par la cantine, se trouve désormais une salle détente à votre disposition. Equipée d'un téléviseur et de canapés, vous pouvez vous y réunir entre amis et/ou en famille pour y passer de bons moments autour d'un film ou d'un événement sportif. Vous y trouverez également un grand choix de livres que vous pouvez lire sur place ou emprunter librement, sous votre seule responsabilité : choisissez-les, lisez-les, ramenez-les à votre guise. Les clés sont à retirer et à ramener à la mairie aux heures d'ouverture.

Isabelle Caubet



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GRANDIT !

Bienvenue aux nombreux nouveaux adhérents qui ont rejoint le club de gym pour vivre des moments dynamiques et bien-faisants pour la santé du corps et de l'esprit.

Le club propose un choix de 4 séances hebdomadaires auxquelles s'ajoute une heure de marche active. Les cours se déroulent dans la salle des fêtes les lundis de 20h à 21h, les mercredis de 18h45 à 21h pour les adultes et les jeudis de 9h30 à 10h30 pour les seniors. Quant aux adeptes de la marche active, ils se retrouvent tous les samedis de 9h à 10h.

Les cours sont encadrés par 3 animateurs diplômés de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et d'Education Physique, sachant rendre les séances de gym efficaces et variées.



C'est dans une ambiance décontractée et sympathique que chacun vient entretenir sa forme physique. Ceux qui souhaitent rejoindre le groupe bénéficient de 2 séances gratuites.

Pour tous renseignements, voir le site de la mairie ou contacter le **05 62 20 92 25** ou le **05 61 91 49 64**.

Chantal Blasco, présidente de l'association

L'OPÉRATION SAKADO RENOUVELÉE

L'association d'Entraide Bonreposienne continue son action auprès des sans-abris de la région toulousaine en partenariat avec l'association SAKADO de Fonsorbes.

Nous comptons sur vous, cette année, pour être encore plus généreux !!

Pas de dons en argent, mais nous récupérons vos vêtements chauds en bon état, vos sacs de couchage, sacs à dos, couvertures, bonnets, gants, écharpes, chaussettes...

Vous pouvez offrir aussi des éléments d'hygiène (brosses à dents, savon...) et des confiseries (chocolats...). Voir notre tract joint avec tous les éléments...

Nous vous attendons nombreux lors de nos permanences de novembre :

Dates : dimanche 16, 23 et 30 novembre de 10h à 17h non-stop !

Lieu : le « préfabriqué » derrière la Mairie.

La distribution de ces sacs se fera sur le mois de décembre par les membres actifs d'Entraide directement auprès des sans-abris. Cela nous ré-

serve encore de forts moments de partage, d'échange et d'émotion.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés l'année dernière et nous vous attendons nombreux cette année... Ils ont besoin de vous !

Toute l'équipe de l'Association d'Entraide Bonreposienne



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

TOUT SAVOIR SUR LES CHAMPIGNONS



Le dimanche 26 octobre, la mairie de Bonrepos en partenariat avec l'association Art, Culture et Patrimoine organise une journée mycologique, autrement dit, une journée consacrée aux champignons. Succulents ou mortels, insipides ou toxiques, il est essentiel de bien les connaître avant de se risquer à les déguster. Cette journée, encadrée par des spécia-

listes, vous donnera les clés pour les reconnaître et les apprécier.

Au programme :

- 9 h : Cueillette dans les bois de Bonrepos (rassemblement à 8 h 30 à la salle des fêtes avec gilet jaune et cagettes)
- 11 h : Retour de cueillette et identification
- 14 h - 18 h : Exposition à la mairie
- 15 h : Conférence à la salle des fêtes avec le Dr Amouroux du Centre antipoison de Purpan.

Ouvert à tous - Entrée libre et gratuite

Isabelle Caubet

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À BONREPOS, L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE BONREPOS

Tout nouvellement créée (mai 2014), l'association des Parents d'Élèves de Bonrepos fait sa première rentrée.

Mais l'équipe, déjà engagée depuis plusieurs années pour aider l'école à financer ses projets, compte bien poursuivre les activités réalisées les années précédentes.

Les bénéfices de la tombola, du carnaval, de la vente des fleurs et du vide-grenier ont permis de participer financièrement aux voyages et sorties scolaires de l'école, d'équiper la salle de motricité et les cours des petits et des grands de jeux et matériel sportif, d'animer la fête de l'école avec le lâcher de ballons...

Le carnaval, dont le succès a ravi petits et grands bonreposiens, sera reconduit le samedi 21 mars... Une surprise de

taille est prévue pour la session 2015 ! La vente de fleurs sera également renouvelée car tous les participants ont trouvé commode de récupérer sur place des plants de qualité à prix raisonnable.

Enfin, l'APE projette de mettre en place un loto. Promis on en reparle plus tard, mais notez-bien qu'un dimanche du mois de janvier on compte sur vous !

Nos actions sont visibles sur le site :

<http://apebonrepos.wix.com/apebonrepos>.

N'hésitez pas à visiter le site et à nous contacter pour plus de renseignements.

A bientôt !

Les membres de l'APE

LE THÉ DANSANT DES GENS HEUREUX

C'est un rendez-vous désormais traditionnel en ce début d'automne, le thé dansant organisé par l'association « Les Gens heureux ». Le samedi 28 septembre, une centaine de personnes s'est retrouvée à la salle polyvalente de Bonrepos-sur-Aussonnelle pour s'amuser et danser dans une ambiance chaleureuse. D'autres, dans un coin de la salle, préférant les jeux d'esprit aux passements de jambes, s'adonnaient à des jeux de cartes ou jeux de société. Une après-midi animée par le trio de musiciens « **Kdance 31** » qui a enchaîné les paso, valse, tango, madison, cha-cha-cha et autres danses de salon. Puis vint le temps de la pause, bien méritée, pour regonfler les énergies autour d'un copieux goûter. A 18 h 30, tout le monde s'est quitté heureux de son après-midi, espérant se revoir prochainement pour de nouvelles festivités.

Isabelle Caubet



A RETENIR

BRÈVES

NOTE AUX PARENTS

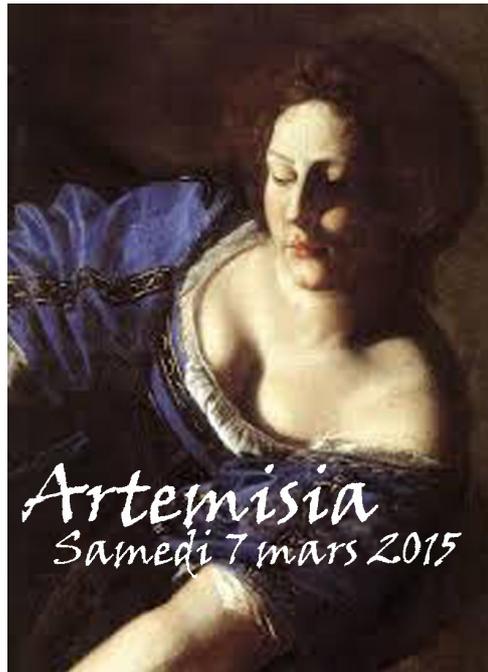
Si vos enfants doivent prochainement faire leur rentrée scolaire au sein de notre école, merci de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat de la mairie, courant novembre, afin que nous puissions les inscrire dans nos listes de prévision.

MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FÊTES/SALLE POLYVALENTE

Jusqu'au 30 octobre 2014, des travaux de mises aux normes en matière de protection incendie vont être réalisés à la salle des fêtes et à la salle polyvalente (détection, désenfumage, etc.). Durant cette période les deux salles seront indisponibles.

AVIS AUX CITOYENS

En cette année 2014 qui inaugure les cérémonies du centenaire de la Première Guerre mondiale, vous êtes invités, enfants, jeunes et adultes, à participer aux commémorations du 11 novembre qui auront lieu le samedi 15 novembre à 10 h 45. Rassemblement à la mairie pour un départ en cortège au Monument aux morts.



LES PARTENAIRES DE L'ECHO



CALENDRIER

OCTOBRE

- Dimanche 26 : Journée mycologique
- Jusqu'au 14 octobre : travaux de mise aux normes pour les salles des fêtes et polyvalente

NOVEMBRE

- Le samedi 15 à 10h45 : Commémoration du 11 novembre 1918
- Le vendredi 21 : soirée vin nouveau Association « Les Gens Heureux »

DÉCEMBRE

- Le dimanche 14 à 12h00 : repas des aînés offert par la Mairie
- Le mercredi 31 : Réveillon par l'ASCA

JANVIER 2015

- Le mercredi 7 : assemblée générale des Gens Heureux

ETAT CIVIL AU 1ER OCTOBRE 2014

Mariages :

Joël REUX et Isabelle CARRIÉ le 12 juillet 2014
Guillaume POUVILLON et Djamila REITSCH le 12 juillet 2014

Naissances :

Naël Pierrot DELEPLACE le 08 juillet 2014
Cody Guillaume Bernard PATRIZI le 15 juillet 2014

Mateo Louis LELU

le 25 août 2014

Baptiste GUEDJ

le 28 août 2014

Inès Geneviève Muriel RIGAL

le 01 septembre 2014

Léa Manon DUPONT

le 26 septembre 2014

Décès :

Joëlle DUTRIEU, née AMAT

le 18 août 2014